

Trait d'union

BEAUMONT VIGNETTAZ

Journal de l'Association du quartier de Beaumont-Vignettaz - N° 57 avril 2006 - Tirage 2400 ex.

Le billet du président

Une page se tourne



Lors de notre assemblée générale du 25 janvier dernier, trois membres du comité ont présenté leur démission.

Il avait prévu de rester cinq ans, finalement François Bianchi a été notre trésorier pendant six ans. Il a eu la bonne idée de présenter des comptes bénéficiaires qui ont toujours été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Après dix ans de bons et loyaux services et quelques hésitations, Laurent Rappo a aussi décidé de nous quitter. Il a magnifiquement assuré la transition en 2000 entre l'ancien et le nouveau comité. Son éternelle bonne humeur, sa gentillesse et sa disponibilité vont nous manquer.

En raison d'une surcharge importante de travail, et à contrecœur, Thomas Waeber a donné sa démission lors de notre dernière assemblée générale. L'ordinateur n'a plus de secret pour lui et nous avons tous pu admirer les magnifiques affiches créées par Thomas lors de nos manifestations.

Nous les remercions très sincèrement, ainsi que leurs familles, de tout le travail effectué pour notre association. Ils restent à disposition comme collaborateurs pour nous aider lors de nos diverses manifestations.

Nous souhaitons la cordiale bienvenue à Elisabeth Jaquier qui a accepté le poste exigeant de trésorière. La caisse lui a déjà été transmise et le programme comptable installé dans son ordinateur qui chauffe déjà.

Comme personne ne s'est proposé lors de notre assemblée générale, nous allons continuer à fonctionner

avec le nombre magique de sept membres.

Merci beaucoup à ceux qui continuent à œuvrer en coulisses pour les intérêts du quartier et de tous ses membres.

Nous recherchons par contre une personne qui pourrait, tout en restant à l'extérieur du comité, nous concocter sur ordinateur les affiches de nos prochaines manifestations. Si vous êtes intéressés, veuillez nous le faire savoir par mail: presidence@beaumont-vignettaz.ch Plusieurs étudiants en sociologie de l'Université de Fribourg ont aussi participé à notre assemblée. Ils ont choisi notre association de quartier en raison de notre présence sur Internet. Pour leur travail de thèse, ils étudient le fonctionnement d'une association de quartier en rapport avec la citoyenneté de tout un chacun. Ils ont déjà pris contact pour des entretiens avec une dizaine de personnes et ont promis de nous présenter prochainement leur travail.

Nous avons malheureusement perdu notre très apprécié collaborateur, Conrad Bongard, qui vous apportait votre journal. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à toute sa famille et lui souhaitons beaucoup de courage pour surmonter cette douloureuse épreuve.

Le printemps est là, remettons notre corps en mouvement et rions à la vie à pleines dents, c'est la meilleure façon d'être heureux dans notre beau et bien habité quartier de Beaumont-Vignettaz.

Jean-Jacques Métrailler

Sommaire

Modération du trafic dans notre quartier	3-5
Entretien avec Arlette Guhl	6-7
Hommage à Conrad Bongard	9
Journée sportive	11

Agenda

vendredi 28 avril 2006

Match aux cartes
Salle polyvalente
de l'Ecole de la Vignettaz

samedi 17 juin 2006

Journée sportive
Pétanque ou promenade dans
la Vallée du Gottéron (page 11)

dimanche 10 septembre 2006

Bénichon de Beaumont

dimanche 3 décembre 2006

Loto des enfants

Cotisations 2006

Fr. 10.- par ménage

Cotisation de soutien: **dès Fr. 20.-**

Merci beaucoup à tous

La modération du trafic dans le quartier de Beaumont-Vignettaz

Un peu d'histoire

Au début des années quatre-vingts déjà, le Service de la circulation de la Ville de Fribourg avait accédé à une demande émanant de notre Association en vue d'instaurer des mesures de modération du trafic dans le quartier de la Vignettaz. Il est vrai que, le nombre de véhicules croisant rapidement, certaines rues étaient devenues des voies rapides particulièrement prisées des pendulaires travaillant à Fribourg. Pour donner suite aux souhaits des riverains de la route du Fort St-Jacques, la commission de circulation de notre Association suggéra à nos autorités de prendre des mesures d'aménagement du trafic. De leur côté, les riverains de la route de la Vignettaz et du chemin de Bethléem demandèrent à être mis au bénéfice de mesures similaires afin d'éviter que ce trafic non-désiré ne soit dévié dans leur zone d'habitation. On vit alors

se créer des zones de stationnement alterné, et arborisées parfois à leur extrémité, ainsi que des seuils de ralentissement avec marquage au sol assortis d'un rétrécissement de la chaussée ayant pour but une réduction de la vitesse des véhicules automobiles qui restait toutefois limitée à 50 km/h.

On se rappelle peut-être que le peuple suisse et les cantons avaient largement refusé en 2001 l'initiative «rues pour tous» lancée par l'Association transports et environnement (ATE) demandant une introduction intégrale et systématique de la vitesse de 30 km/h à l'intérieur des localités. En concrétisant son contre-projet, le Conseil fédéral a alors proposé la création de zones à vitesse limitée à 30 km/h: la zone 30 était née. Pour être complet, il y a lieu d'ajouter que le terme «rue résidentielle» était dorénavant remplacé par «zone de rencontre», caractérisée par

une vitesse maximale de 20 km/h et la priorité accordée aux piétons.

Zone 30: quelques notions fondamentales

Définition: par zone 30, il faut comprendre un espace délimité dans lequel la vitesse maximale est fixée à 30 km/h. Dans son aspect général, cet espace forme une unité (quartier d'habitation) composée de routes de même qualité et qui n'est traversée ni par des routes collectrices à forte circulation, ni par des artères principales.

Objectifs: grâce à l'aménagement de seuils de ralentissement, du parcage alterné et du rétrécissement de la chaussée, diminuer le risque d'accidents et leur degré de gravité; réduire la vitesse des véhicules à moteur; envisager un environnement moins bruyant, moins agressif, moins pollué; rendre possible le partage de la rue entre tous les usagers.

Comportement: la vitesse doit toujours être adaptée aux circonstances, ce qui signifie que l'on ne peut pas rouler à la vitesse maximale autorisée lorsqu'une situation critique se présente.

Priorité: la priorité de droite s'applique pour assurer un meilleur respect des limitations de vitesse à l'intérieur de la zone. Des exceptions sont toutefois autorisées. Ainsi, un signal «stop» pourra être placé à un carrefour à visibilité particulièrement réduite.

Piétons: dans les zones 30, les piétons ne sont pas prioritaires sur les véhicules. L'aménagement de passages pour piétons n'est pas admis. Il est toutefois permis d'aménager des passages pour piétons lorsque des besoins de priorité spéciaux en faveur des piétons l'exigent, notam-



Route de la Gruyère: porte d'entrée de la zone 30

ment aux abords des écoles et des homes. Quelles que soient les circonstances, les piétons appliqueront la règle: s'arrêter, regarder et écouter, traverser.

Signalisation: les transitions entre le réseau routier usuel et une zone 30 doivent être faciles à repérer. Le début et la fin de la zone 30 doivent être soulignés par un aménagement contrasté à effet de porte. De même, le caractère de cette zone peut être mis en évidence en traçant des marques particulières au sol, par exemple des lignes de marquage de priorité de droite aux carrefours de la zone ou le rappel de la vitesse 30 peinte sur la chaussée.

Et dans notre quartier?

La zone 30 est maintenant familière aux habitants du quartier de Beaumont-Vignettaz. Il demeure parfois quelques doutes utiles de dissiper. Au carrefour de la route de la Gruyère/route du Levant/route du Châtelet, le Service de la circulation de la Ville a fait poser une «pastille»



Route de la Gruyère: priorité de droite; ce n'est pas un giratoire!

de couleur verte. Il ne s'agit pas d'un giratoire, mais simplement d'une mesure de ralentissement pour les véhicules tentés de descendre rapidement la route de la

Gruyère. La couleur verte sert simplement à faire ressortir cet obstacle qui ne doit pas être confondu avec le giratoire de couleur rouge situé à l'intersection de la route de Beaumont et de la route de la Gruyère, hors de la zone 30.

Un passage pour piétons a été rétabli à la sortie de l'école, côté route de la Vignettaz. Bien que facultative, l'adjonction d'une plaquette «priorité de droite» sur la porte d'entrée de la zone 30 constituerait une information claire et précise pour tous les usagers.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés dans la zone 30. Des contraventions ont été dressées et certains conducteurs se sont même vu retirer leur permis de conduire

Nicolas Jordan

photos: Jean-Jacques Métrailler



Route du Fort St-Jacques: bandes de ralentissement, marquage au sol de la zone 30, stationnement alterné, rétrécissement avec seuil de ralentissement

sources: Touring Club Suisse; ordonnance fédérale sur les zones 30 et zones de rencontre; Service de la circulation de la Ville de Fribourg.

Portrait

Entretien avec Arlette Guhl

**Etat civil:**

mariée, mère de 3 fils, grand-mère de 5 petits-fils

Lieu de naissance:

Baden (AG), mais toujours domiciliée à Fribourg

Hobbys:

voyages, musique classique, contact avec la nature

Lecture préférée:

celle qui me permet de découvrir, d'essayer de comprendre et peut-être d'apprécier ce qui est tout simplement différent

Plat préféré:

pique-nique en montagne

Vous vous occupez du Siddhi Memorial Hospital à Bhaktapur au Népal. Pouvez-vous nous dire comment cet hôpital est né et quelle est sa mission?

Tout a commencé par la mort d'un petit garçon âgé de 4 ½ ans, renversé par une voiture et décédé par manque d'infrastructure hospitalière locale. Les parents du petit Siddhi n'ont cessé depuis lors de se mobiliser et de tout mettre en œuvre pour donner naissance au Siddhi Memorial Hospital. Celui-ci est un petit hôpital, non gouvernemental, à but non lucratif construit en plusieurs étapes et ouvert en 1997. Il offre avant tout des soins de base aux femmes et aux enfants défavorisés de Bhaktapur et du district qui ne comptait alors qu'un seul hôpital de 50 lits pour 200 000 habitants.

Actuellement, le SMH est ouvert chaque jour, dispense des soins ambulatoires de qualité gratuits à plus de 70 personnes et a une unité de 10 lits pour les enfants. Il promet aussi, à large échelle, des programmes d'éducation et de prévention à la santé pour tous, toutes castes confondues. 33 personnes népalaises y travaillent actuellement, dont plusieurs sont là depuis le début. 2 ambulances assurent le service 24 h sur 24. Le SMH collabore étroitement avec le Département de la Santé du Népal, avec l'hôpital des enfants de Katmandou, ainsi qu'avec l'Université de Bergen, en Norvège.

Comment fonctionne votre association?

Au début, je vendais des cartes fabriquées à Bhaktapur à ma famille et à des amis. Au fil des ans, le cercle des donateurs s'est élargi et la vente des cartes n'a plus été possible. Celles-ci ont été depuis plusieurs années remplacées par une lettre annuelle donnant des nouvelles de l'hôpital. Je suis très reconnaissante envers toutes les personnes qui m'ont fait confiance.

Pourquoi vous êtes-vous intéressée au Népal?

J'ai toujours rêvé de visiter la région de l'Himalaya et c'est le Népal que mon mari et moi avons choisi pour un voyage en 1992. La confrontation avec l'extrême pauvreté du pays a été un choc, mais aussi un besoin absolu de m'investir personnellement.



De quelle manière pouvez-vous aider le Népal à partir de notre quartier?

J'ai eu la chance de rencontrer au Népal des personnes en qui je peux avoir confiance et avec lesquelles je suis régulièrement en contact. M. Shyam Dhaubhadel, le père du petit Siddhi et fondateur de l'hôpital, envoie régulièrement des rapports, des photos ainsi que le budget annuel. Pour ma part, les dons que je reçois chaque année, soit environ 15 à 20000 francs, sont versés intégralement à l'hôpital. Chaque don, qu'il soit petit ou grand, est indispensable au fonctionnement de cet hôpital.



Votre association, compte-t-elle de nombreux adhérents à Fribourg et en Suisse?

Environ 150 personnes, en espérant que ce nombre augmente encore.

Etes-vous allée sur place au Népal visiter le Siddhi Memorial Hospital de Bhaktapur pour constater la mise en œuvre de vos divers projets?

Je suis allée déjà 5 fois au Népal et suis le SMH depuis 1995 déjà, alors même qu'il n'était qu'un projet. Je dois aussi ajouter qu'il a également et régulièrement été visité par des amis ou connaissances. Tous en ont fait d'élogieux rapports.

Quelles sont les particularités de cet établissement?

Je dirais tout d'abord que sa vocation auprès de la population défavorisée de Bhaktapur et de son district est tout à fait indéniable. Le taux de mortalité y est très élevé et beaucoup de femmes sont encore analphabètes. Mais la grande particularité du SMH est le charisme et la générosité de M. Shyam Dhaubhadel, le fondateur. Tous ceux qui l'ont rencontré ont été touchés par sa personnalité. C'est lui qui a offert le terrain pour la construction et qui porte à bout de bras le projet en travaillant bénévolement. Il vient du reste d'obtenir une distinction au Népal pour son travail. Mais le SMH n'existerait certainement pas sans l'intérêt de tant de personnes, toutes nationalités confondues, qui assurent depuis le début une grande partie de son financement. Il faut souligner aussi les efforts continus de l'hôpital pour essayer de se rendre autonome dans les années à venir.

De quoi votre association peut-elle être fière?

Je dirais que toutes les personnes ayant participé à ce projet sont fières de sa réussite. C'est une petite goutte d'eau dans la lutte contre la pauvreté, mais combien nécessaire.

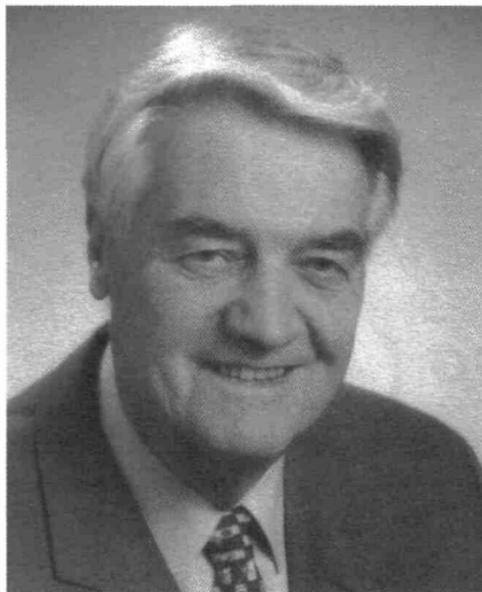
Depuis quand êtes-vous dans cette association et quel bilan personnel en tirez-vous?

Il y a déjà 11 ans que je suis très modestement associée au Siddhi Memorial Hospital. C'est une très grande chance d'avoir eu l'opportunité de m'engager, de le voir se construire par phases successives et de voir aujourd'hui tout simplement le résultat. Tant de femmes et d'enfants ont accès, grâce à ce projet, à ce qui pour nous est normal.

N.B. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site www.smf.org.np et si vous désirez vous joindre à la famille des donateurs, n'hésitez pas à téléphoner à M^{me} Arlette Guhl au 026 424 50 18.

Jean-François Paccolat

Hommage à M. Conrad Bongard



Hommage à M. Conrad Bongard, porteur fidèle de notre journal de quartier, décédé le 7 février 2006.

C'est, toujours et partout, une très grande peine

Ou une douleur profonde de perdre quelqu'un qu'on aime.

Né dans un charmant petit village de campagne,

Rien n'était plus attirant pour lui que la montagne!

Avec toujours beaucoup d'humanisme, il respectait l'autre;

Désormais, l'absence nous prive de cet apôtre.

Bon père, assoiffé de mille et une connaissances

On l'aimait, ses petits-enfants adoraient sa présence.

Nul ne pouvait vraiment ignorer sa gentillesse.

Grandeur d'âme et cordialité étaient sa noblesse.

Aujourd'hui, une belle âme nous manque.

Restent les beaux souvenirs, la gare, la banque...

Dieu nous l'a repris trop tôt et c'est ainsi!

Jean-François Paccolat

Journée sportive

Cette année, nous vous proposons deux activités, pour ce qui est devenu notre traditionnelle journée sportive, soit un tournoi de pétanque ou une balade dans la Vallée du Gottéron.



Elle aura lieu le **samedi 17 juin prochain** selon le programme suivant:

- 10 h 00** rassemblement pour tous au boulodrome des Neigles, à Fribourg
- 10 h 30** début du tournoi et départ des marcheurs pour la Vallée du Gottéron
- dès 13 h 00** dîner pour tous au boulodrome; chacun apporte son pique-nique; grills à disposition; les boissons doivent être achetées sur place, à la buvette du boulodrome
- 14 h 00** suite du tournoi

Le tournoi sera disputé en doublettes et joué avec des boules en métal; veuillez emporter les vôtres; au besoin, des boules seront mises à disposition par les organisateurs du tournoi.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous prions de faire parvenir votre inscription **jusqu'au vendredi 9 juin 2006 à:**

AIQBV, case postale 9, 1709 Fribourg
 ou par e-mail à: jjmetrailler@bluewin.ch
 ou par fax: 026 424 62 15



Bulletin d'inscription à la pétanque du samedi 17 juin 2006

1^{er} joueur(euse) de la doublette

nom: _____ prénom: _____
 téléphone: _____ adresse: _____

2^e joueur(euse) de la doublette

nom: _____ prénom: _____
 téléphone: _____ adresse: _____

Bulletin d'inscription à la promenade dans la Vallée du Gottéron du samedi 17 juin 2006

nom: _____ prénom: _____
 Nbre de personnes: _____
 téléphone: _____ adresse: _____